

Projet de Développement Durable : une évolution sur le fond et la forme

L'humanité est à un carrefour de crises majeures : financière, économique, sociale, environnementale, une crise de notre modèle de développement. D'où l'importance d'une nouvelle définition de notre projet de développement : celle du développement durable qui s'appuie sur 4 « piliers » : l'économique, le social, l'environnement et la participation des habitants.

Le développement durable n'est pas une simple requalification environnementale. Nous ne pouvons plus poursuivre, sans les infléchir profondément, les politiques actuelles qui maintiennent ou accentuent l'écart entre «pays riches» et «pays pauvres», entre riches et pauvres d'un même pays, d'une même région ou d'une même ville et qui mettent en péril les écosystèmes dont nous dépendons, nous-mêmes et les générations futures.

Les Villes ont un rôle majeur à jouer. A Saint-Nazaire, il faut aller plus loin que ce qui a déjà été engagé ou amorcé en matière de développement durable. Il y a urgence. C'est le sens que les élus Verts donnent à ce P.D.D.

Outre les priorités affichées en terme de logement, de solidarité..., des choix significatifs sont à souligner :

- l'accélération en faveur d'un transport collectif, plus rapide, mieux organisé, ou encore la mise en place d'un schéma vélos et la sécurisation des déplacements piétons,

- l'engagement d'opérations d'urbanisme et d'aménagement exemplaires qui prennent en compte les enjeux environnementaux, énergétiques et paysagers,
- la mise en œuvre de la notion de « coût global » qui assure une vision à long terme des projets (gestion, entretien, conséquences environnementales),
- la préservation et la valorisation des espaces verts, naturels (littoral, étangs), le développement des espaces de proximité (squares),
- de nouveaux budgets consacrés aux conseils de quartier et aux économies d'énergie,
- un effort particulier pour la rénovation du patrimoine [écoles, gymnases, voirie]...

Pour les élus Verts, l'évolution du contexte national et international devra obliger l'équipe municipale à se réinterroger en permanence sur la pertinence de certains projets.

La création des conseils de quartier permettra une meilleure participation des habitants au travers de débats citoyens.

L'adoption de l'outil que représente l'agenda 21 pour la collectivité permettrait de mieux préciser encore nos objectifs et d'évaluer nos politiques publiques au regard de notre ambition affichée vers le développement durable.

Contact : mousseau@mairie-saintnazaire.fr